Accusé de réception en préfecture
988-200012532-20250528-421-25-AI
Date de télétransmission : 28/05/2025
Date de réception préfecture : 28/05/2025

Date de mise en ligne : 28 MAI 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

VILLE DU MONT-DORE

ARRETE DU MAIRE

N° 421 /25 du 28 MAI 2025

Portant délégation à **Madame Marie-Thérèse TU,** conseillère municipale

Le Maire de la Ville du Mont-Dore,

Vu la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n°99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu les articles L.122-11 et L.122-25 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'élection du Maire, en date du 21 mai 2025 ;

Vu l'élection des adjoints au Maire, en date du 28 mai 2025 ;

Vu l'arrêté n°418 /25 du 28 / 05 /2025 portant délégation de fonction et de signature au 10ème adjoint au Maire, Madame Fémia MOTUHI ;

Considérant qu'il y a lieu, en raison de l'importance du secteur et de la charge incombant au Maire et à chaque adjoint, de confier des délégations à des conseillers municipaux ;

ARRETE :

Article 1 : Madame Marie-Thérèse TU, conseillère municipale, est déléguée auprès de Madame Fémia MOTUHI, 10ème adjoint dans le domaine des actions culturelles.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire de la Ville du Mont-Dore, le Secrétaire Général et le Trésorier de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre de la Ville, transmis à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud, notifié à l'intéressé(e) et publié par sous format électronique.

Fait au Mont Dore, le 28 MAI 2025

Le Maire,

Elizabeth RIVIERE

NOUVELLE-CALEDONIE Ville du MONT-DORE

Ampliations :
Subdivision Administrative Sud 1
Intéressé(e) 1
Trésorerie de la province Sud 1
Toutes Directions 1
Secrétariat Général (SAG : registre et publication) 1